



**Instruments pertinents et
dispositif d'accompagnement
pour les équipes Inserm**



sommaire

HORIZON EUROPE	4
La volonté derrière ce guide	5
Qu'est-ce qu'Horizon Europe ?	6
INSTRUMENTS DE FINANCEMENT	8
Quel instrument pour financer mon projet ?	9
Le Conseil européen de la recherche	11
Actions Marie Skłodowska-Curie	12
Cluster Santé	14
Mission Cancer	15
Le Conseil européen de l'innovation	16
L'INSERM VOUS ACCOMPAGNE	17
Qui peut m'accompagner ?	18
Les dispositifs d'accompagnement	19
Procédure d'accompagnement pour les projets à coordination Inserm	20
Les étapes d'un dépôt de projet européen	21
LISTE DES ABREVIATIONS COURANTES	22



HORIZON EUROPE

LA VOLONTÉ DERRIÈRE CE GUIDE



Au-delà des enjeux budgétaires non négligeables, les projets européens des programmes cadres permettent de mettre en place des activités non réalisables à l'échelle nationale, d'accéder à de nouvelles expertises et collaborations, et d'être plus visible au niveau international (les publications issues du programme Horizon 2020 sont citées 2,5 fois plus que la moyenne mondiale).

Les différents instruments de financement soutiennent des activités très diverses, que ce soit du recrutement de doctorants à travers des réseaux de formation, de celui de post-doctorants, de la création d'une équipe autour d'un projet de recherche frontière ou encore de la conduite de projets collaboratifs exploratoires ou plus appliqués.

Comment est construit le programme Horizon Europe qui financera la recherche et l'innovation jusqu'en 2027 ? Quel instrument correspond le mieux à mes activités ? Quelles sont les règles de participation ? Qui peut m'orienter et m'accompagner dans le montage de projet

Ce document a pour vocation de vous guider à travers les différentes opportunités offertes par Horizon Europe afin d'appréhender leurs objectifs spécifiques et d'identifier la plus adaptée à votre projet. Il détaille également le dispositif de soutien en place à l'Inserm pour vous accompagner dans votre démarche.

Vous trouverez en première partie de ce guide, une présentation globale du programme Horizon Europe, les enjeux politiques qui en sont à l'origine et l'impact qui en est attendu. Les différents instruments de financement, leurs objectifs et leurs règles de participation sont présentés en deuxième partie. Enfin, la dernière partie détaille le dispositif de soutien proposé par l'Inserm.

Ce guide est une première approche simplifiée des opportunités existantes. L'équipe de la cellule Europe de l'Inserm se tient à votre disposition pour un accompagnement personnalisé.



QU'EST-CE QU'HORIZON EUROPE ?

VIDÉO DE PRÉSENTATION



Horizon Europe est le principal programme de financement de l'Union européenne (UE) pour la recherche et l'innovation et s'étend de 2021 à 2027. Il s'agit du neuvième programme cadre de recherche et innovation (PCRI).

Horizon Europe dispose d'un budget de 95,5 milliards d'euros, ce qui en fait la plus grande source ouverte de financement de la recherche et de l'innovation au monde. Horizon Europe vise à maintenir l'UE à la pointe de la recherche et de l'innovation mondiale et a pour objectifs politiques généraux de lutter contre le changement climatique (pacte vert européen), de contribuer à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies et d'augmenter la compétitivité et la croissance de l'UE.

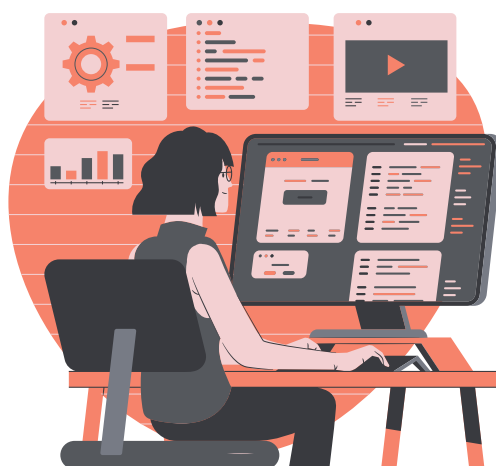
Le programme Horizon Europe est structuré en 3 piliers :

1. **Science d'excellence**
2. **Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne**
3. **Europe plus innovante**

Les missions, nouvelle approche européenne, s'inscrivent dans le pilier 2 avec un caractère transversal (plusieurs clusters étant souvent concernés). Cette transversalité s'applique également à l'ensemble du programme Horizon Europe, avec des interactions possibles avec les actions recherche du pilier 1 ou les actions du Conseil européen de l'innovation.

Chacun des piliers est constitué de plusieurs instruments avec des objectifs qui leurs sont propres. Etant donné les activités de l'Inserm, ce guide se concentre sur les suivants :

- Conseil européen de la recherche (ERC)
- Actions Marie Skłodowska-Curie (AMSC)
- Cluster Santé
- Mission Cancer
- Conseil européen de l'innovation : EIC Pathfinder



LES TROIS PILIERS D'HORIZON EUROPE

PILIER I

SCIENCE D'EXCELLENCE

CONSEIL EUROPÉEN
DE LA RECHERCHE

ACTIONS MARIE
SKŁODOWSKA-CURIE

INFRASTRUCTURES
DE RECHERCHE

PILIER II

PROBLÉMATIQUES
MONDIALES ET COMPÉTITIVITÉ
INDUSTRIELLE EUROPÉENNE

PÔLES (CLUSTERS) :

- Santé
- Culture, créativité et société inclusive
- Sécurité civile pour la société
- Numérique, industrie et espace
- Climat, énergie et mobilité
- Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement

CENTRE COMMUN DE
RECHERCHE

PILIER III

EUROPE PLUS INNOVANTE

CONSEIL EUROPÉEN
DE L'INNOVATION


ECOSYSTÈMES
EUROPÉENS
D'INNOVATION

INSTITUT EUROPÉEN
D'INNOVATION ET DE
TECHNOLOGIE

ÉLARGIR LA PARTICIPATION ET RENFORCER L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

DIFFUSER L'EXCELLENCE ET LA PARTICIPATION

RÉFORMER ET AMÉLIORER LE SYSTÈME EUROPÉEN
DE RECHERCHE ET D'INNOVATION



LES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT

QUEL INSTRUMENT POUR FINANCER MON PROJET ?

ARCHITECTURE DU PROGRAMME HORIZON EUROPE

RETROUVEZ CES INFORMATIONS SUR INSERM PRO



LES 3 PILIERS D'HORIZON EUROPE

Pilier I Science d'excellence

Il renforce et développe l'excellence de la base scientifique de l'Union européenne. Il contient notamment les instruments ERC et Actions Marie Skłodowska-Curie (p.12-13).

Ces appels sont dit « blancs », c'est-à-dire sans thématique imposée aux chercheurs, qui proposent le sujet et les hypothèses scientifiques de leur choix.

Il finance des projets individuels et collaboratifs selon les instruments.

Pilier II Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne

Il est divisé en six clusters thématiques (dont le cluster Santé p.14) qui ont pour but d'améliorer les technologies clés et les solutions qui sous-tendent les politiques de l'UE et les objectifs de développement durables. La planification stratégique 2021-2024 d'Horizon Europe définit les impacts à atteindre pour chacun des clusters, qui sont traduits dans leurs programmes de travail respectifs en différentes sections appelées « destinations ».

Il finance uniquement des projets collaboratifs.

Pilier III Europe plus innovante

Il a pour objectif de stimuler les percées créatrices de marchés et les écosystèmes propices à l'innovation. L'EIC Pathfinder intéresse en particulier les équipes de recherche Inserm (p.16). L'EIC regroupe d'autres instruments très divers en particulier destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) et start-up.

Il finance des projets individuels et collaboratifs selon les instruments.



PROJETS INDIVIDUELS

MSCA Postdoctoral Fellowships

Développer un projet de recherche et acquérir de nouvelles compétences grâce à une mobilité, ou recruter un post-doc pour développer un projet de recherche

Conseil européen de la recherche

Développer ma propre équipe autour d'un projet de mon choix

PROJETS EN COLLABORATION

MSCA Doctoral Networks

Coordonner ou faire partie d'un réseau, pour recruter et former des doctorants dans le cadre d'un projet de recherche

Cluster Santé

Développer un projet innovant dans le cadre d'un appel à projets thématique en lien avec les défis majeurs de l'Europe en matière de santé

MSCA Staff Exchanges

Coordonner ou faire partie d'un réseau, pour échanger des bonnes pratiques, des compétences et des savoirs via des mobilités européennes, internationales et intersectorielles

Innovative Health Initiatives

Collaborer avec des industriels de la santé sur un projet autour d'une thématique précompétitive

MSCA COFUND

Gérer ou financer un programme doctoral ou postdoctoral, financer plus de lauréats, ou mieux financer les lauréats du programme dont mon organisme à la charge

EU Africa Global Health

Conduire un essai clinique en partenariat avec des équipes d'Afrique subsaharienne dans le domaine des maladies infectieuses et émergentes avec l'EU-Africa Global Health (EDCPT3)

EIC Pathfinder

Développer une technologie multidisciplinaire émergente et de rupture, qui mène à terme à une innovation créatrice de marché

Mission cancer

Développer un projet innovant dans le cadre d'un appel à projets thématique en lien avec les défis majeurs de l'Europe sur la thématique du cancer

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE



Les appels du Conseil européen de la recherche (European Research Council, ERC) financent, pendant cinq ans, des projets à la frontière de la connaissance, dans tous les domaines de la science et de la technologie.

Pour qui ?

Tous les chercheurs, sans critère de nationalité, à condition de réaliser la recherche au sein d'une institution européenne.

Objectifs

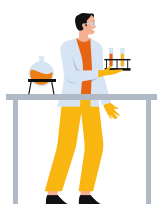
Aider de jeunes scientifiques à constituer ou consolider leur équipe de recherche autour d'un thème original.

Permettre à des scientifiques confirmés d'effectuer un projet en rupture par rapport à leurs activités de recherche, qui doit ouvrir de nouvelles perspectives.

Types de financement

Le financement peut être utilisé pour du recrutement de personnels, de l'équipement, des missions, des consommables. Il existe cinq types de financement :

- **Starting Grant** pour les jeunes chercheurs 2* à 7* ans après obtention de leur thèse afin de constituer leur équipe de recherche autour de projets répondant à des enjeux innovants ou des verrous scientifiques : **1,5 M€**
- **Consolidator Grant** pour les jeunes chercheurs 8* à 12* ans après obtention de leur thèse. Ces financements permettent à des jeunes scientifiques de constituer leur équipe de recherche. Ils soutiennent les projets scientifiques portant sur des sujets ambitieux et comportant des risques : **2 M€**
- **Advanced Grant** pour permettre à des scientifiques confirmés, reconnus en tant que leaders d'exception, de proposer un sujet en rupture avec leurs activités de recherche et ouvrir de nouvelles perspectives : **2,5 M€**
- **Synergy Grant** autour de deux à quatre chercheurs et leurs équipes, quel que soit l'avancement dans leur carrière, pour mener conjointement des projets de recherche ambitieux. L'objectif est de financer des projets de recherche exploratoire sur une durée maximale de 6 ans : **10 M€**
- **Proof of Concept** pour l'aide à la valorisation des résultats de recherche. Ces financements sont réservés à des chercheurs lauréats ERC (Starting, Consolidator ou Advanced Grant) : **150 k€**



* Cet écart peut être étendu dans des cas précis (maternité, longues maladies, etc.) qu'il suffit de justifier (attestations à fournir dans le dossier).

ACTIONS MARIE SKŁODOWSKA-CURIE (AMSC)

AMSC



Les AMSC financent la mobilité des chercheurs. C'est également le programme de référence de la Commission européenne pour la formation doctorale et postdoctorale.

Il s'adresse à tous les chercheurs, à tous les stades de leur carrière. Etant un programme blanc, toutes les thématiques de recherche et d'innovation peuvent être financées, de la recherche fondamentale à la mise sur le marché.

Les objectifs principaux des AMSC sont :

- Attirer et retenir les chercheurs talentueux en Europe ;
- Apporter de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences ;
- Améliorer l'employabilité des chercheurs et leur fournir de nouvelles perspectives de carrière ;
- Promouvoir les collaborations internationales et intersectorielles via des échanges de personnels ;
- Exploiter les synergies entre les actions de l'Union et les actions régionales, nationales et internationales (via le mécanisme de co-financement).

Chaque Action a une philosophie qui lui est propre.

- **Doctoral Networks (DN)** : monter un projet de recherche et de formation afin de recruter des doctorants capables de faire face aux enjeux de demain.
- **Postdoctoral Fellowships (PF)** : stimuler la carrière des chercheurs postdoctoraux via une mobilité.
- **Staff Exchanges (SE)** : favoriser la collaboration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire via des échanges de personnels.
- **COFUND** : favoriser la formation des chercheurs via le cofinancement de programmes doctoraux et postdoctoraux.



	DOCTORAL NETWORKS (DN)	POSTDOCTORAL FELLOWSHIPS (PF)	STAFF EXCHANGES (SE)	COFUND
FORMAT	<p>3 options possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> classique (DN Regular) tourné vers le secteur non académique (DN-ID) menant à la délivrance de diplômes communs (DN-JD) 	<p>2 options :</p> <ul style="list-style-type: none"> des mobilités en Europe/vers l'Europe (EPF) des mobilités vers l'International puis un retour obligatoire en Europe (GPF) 	<p>Des réseaux proposant des échanges intersectoriels et/ou internationaux et/ou interdisciplinaires</p>	<p>2 options :</p> <ul style="list-style-type: none"> cofinancement de programmes doctoraux cofinancement de programmes postdoctoraux
DURÉE	<p>Projet : max. 48 mois Recrutement des doctorants : 3 à 36 mois</p>	<p>EPF : 12 à 24 mois GPF : 12 à 24 mois à l'international + une phase retour obligatoire de 12 mois en Europe</p>	<p>Projet : max. 48 mois Mobilité des personnels : 1 à 12 mois max.</p>	<p>Projet : max. 60 mois</p>
QUI DÉPOSE ?	<p>Le coordonateur d'un consortium constitué au minimum de 3 bénéficiaires localisés dans 3 Etats membres ou pays associés à Horizon Europe différents (dont obligatoirement un localisé dans un Etat membre)</p>	<p>Un jeune chercheur avec son encadrant</p>	<p>Le coordonateur d'un consortium constitué au minimum de 3 participants localisés dans 3 pays différents (dont obligatoirement deux dans deux Etats membres ou pays associés à Horizon Europe différents)</p>	<p>Un organisme qui gère ou finance un programme doctoral/postdoctoral</p>
LA CIBLE	<p>Les doctorants (non titulaires d'un diplôme de doctorat)</p>	<p>Les jeunes chercheurs titulaires d'un diplôme de doctorat mais avec moins de 8 ans d'expérience dans la recherche</p>	<p>Le personnel scientifique (du doctorant au chercheur expérimenté) mais également le personnel administratif, technique et managérial</p>	<p>Les doctorants (non titulaires d'un diplôme de doctorat) et les jeunes chercheurs titulaires d'un diplôme de doctorat mais avec moins de 8 ans d'expérience dans la recherche</p>
RÈGLE DE MOBILITÉ POUR LA CIBLE	<p>Ne pas avoir résidé ou mené une activité principale plus de 12 mois au cours des trois dernières années dans le pays du bénéficiaire au premier jour de recrutement</p>	<p>Ne pas avoir résidé ou mené une activité principale plus de 12 mois au cours des trois dernières années au sein du pays du bénéficiaire (EPF)/ au sein du pays tiers de la phase aller (GPF) à la date de clôture de l'appel d'offre</p>	<p>Être recruté depuis au moins un mois au sein de l'organisme d'origine avant la première mobilité (secondment)</p>	<p>Les règles des programmes cofinancés suivent les règles des actions classiques (DN / PF).</p>
FINANCEMENT	<p>Sommes forfaitaires couvrant la rémunération des doctorants, les indemnités spécifiques ainsi que les frais de fonctionnement et de management</p>	<p>Sommes forfaitaires couvrant la rémunération des jeunes chercheurs, les indemnités spécifiques ainsi que les frais de fonctionnement et de management</p>	<p>Indemnité permettant de couvrir les frais de déplacement et de subsistance du personnel en déplacement</p>	<p>Contribution de la Commission européenne permettant de couvrir, en fonction de chaque projet, la rémunération, le fonctionnement...</p>

CLUSTER SANTÉ

CLUSTER SANTE



Le pilier II Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne soutient la recherche liée aux défis sociétaux et renforce les capacités technologiques et industrielles par le biais de clusters thématiques. Il existe six clusters différents dont un entièrement dédié à la santé et qui intéresse donc particulièrement les unités de recherche Inserm.

Le Cluster Santé finance des projets de recherche collaboratifs et multidisciplinaires dont l'impact est à la fois sociétal et économique. Les projets financés par le Cluster Santé doivent contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens européens de tous âges, préserver la viabilité économique des systèmes de santé et enfin favoriser l'innovation par les secteurs public et privé.

Chacun des appels répond à des défis majeurs en santé identifiés en Europe et participe à la mise en œuvre des politiques européennes. Ils décrivent de manière précise les impacts à atteindre, le stade d'innovation ciblé (recherche fondamentale, translationnelle, pré-clinique, clinique jusqu'à la preuve de concept chez l'homme et des essais clinique de phase I) et

le type d'activités à inclure mais le choix des hypothèses scientifiques et la méthodologie est à la libre appréciation du consortium.

Type de projets

Research and Innovation Action

Recherche fondamentale et appliquée, développement et l'intégration de technologie/d'un médicament, essais et validation d'un prototype/médicament à petite échelle dans un laboratoire ou un environnement simulé.

Innovation Action

Prototypage, essais, démonstration ou pilotes, validation du produit à grande échelle, première commercialisation.

Coordination and Support Actions

Études de design pour de nouvelles infrastructures, activités complémentaires de planning stratégique, mise en réseau et coordination entre programmes dans différents pays.

- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : de 1 à 15 M€ selon le type de projet et d'appel d'offres.
- **Règles d'éligibilité** : consortium composé au minimum de 3 entités légales établies dans 3 Etats membres ou pays associés différents de l'Union européenne, dont au moins l'une d'entre elles établie dans un Etat membre. Toute entité légale peut participer (organisme, université, association, entreprise privée, etc.).
- **Objectif** : proposer un projet innovant dont les résultats permettront d'atteindre les impacts attendus, en sélectionnant le meilleur consortium public privé pour couvrir le champ des différentes activités demandées dans l'appel.

MISSION CANCER

MISSION CANCER



Les missions constituent un nouvel instrument européen destiné à apporter des solutions concrètes à certains des plus grands défis européens. Elles ont des objectifs ambitieux et devront livrer des résultats concrets d'ici 2030. Leurs thématiques ont été définies après de larges consultations citoyennes et des États membres.

La mission Cancer d'Horizon Europe est construite en collaboration avec les autres initiatives européennes dédiées à la lutte contre le cancer, qui participent aussi à la mise en œuvre de certaines actions de la mission :

- le plan européen de lutte contre le cancer : [Europe's Beating Cancer Plan](#) ;
- le programme de l'Union européenne pour la santé : [EU4Health](#).

Outre les équipes de recherche académiques et privées, les appels à projets de la mission Cancer ciblent également les agences de santé et les ministères compétents pour des actions en santé publique et le déploiement d'infrastructures.

Types de projets

Les appels à projets couvrent toute la chaîne de l'innovation : de la recherche fondamentale aux essais cliniques. Ils comportent trois types d'actions :

Research and Innovation Action

Recherche fondamentale et appliquée, développement et intégration de technologie/d'un médicament, essais et validation d'un prototype/médicament à petite échelle dans un laboratoire ou un environnement simulé.

Innovation Action

Prototypage, essais, démonstration ou pilotes, validation du produit à grande échelle, première commercialisation.

Coordination and Support Actions

Études de design pour de nouvelles infrastructures, activités complémentaires de planning stratégique, mise en réseau et coordination entre programmes dans différents pays.

- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : de 1 à 15 M€ selon le type de projet et d'appel d'offres.
- **Règles d'éligibilité** : consortium composé au minimum de 3 entités légales établies dans 3 États membres ou pays associés différents de l'Union européenne, dont au moins l'une d'entre elles établie dans un État membre. Toute entité légale peut participer (organisme, université, association, entreprise privée, etc.).
- **Objectif** : proposer un projet innovant dont les résultats permettront d'atteindre les impacts attendus, en sélectionnant le meilleur consortium public privé pour couvrir le champ des différentes activités demandées dans l'appel.

LE CONSEIL EUROPEEN DE L'INNOVATION

LE CONSEIL EUROPEEN DE L'INNOVATION



Nouveauté d'Horizon Europe, le Conseil européen de l'innovation (EIC) finance et accompagne les chercheurs et les entrepreneurs porteurs de projets à haut risque, à fort potentiel d'innovation et créateurs de marchés.

L'objectif à terme est de transformer les découvertes scientifiques les plus prometteuses en entreprises capables de se développer de manière rapide et soutenable. Des gestionnaires de programmes appuient la mise en œuvre de l'EIC, encadrent les portefeuilles de projets thématiques et influent sur la poursuite, la réorientation ou l'arrêt d'un projet.

Pathfinder

L'instrument Pathfinder de l'EIC cible des recherches à haut risque et à fort potentiel qui vont au-delà des connaissances actuelles, et qui sont susceptibles de conduire à des applications technologiques concrètes. L'EIC propose deux types d'appels Pathfinder : **Open** et **Challenge**.

EIC Pathfinder Open est un appel blanc, c'est à dire sans contrainte thématique, *bottom-up*.


EIC Pathfinder Challenges est un appel dit *top-down* dont les thématiques sont indiquées dans les appels à projets.

EIC Pathfinder Open

- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : 3 M€.
- **Règles d'éligibilité** : consortium composé au minimum de 3 entités légales établies dans 3 Etats membres ou pays associés différents de l'Union européenne, dont au moins l'une d'entre elles établie dans un Etat membre. Toute entité légale peut participer (organisme, université, association, entreprise privée, etc.)
- **Objectif** : financer des projets en rupture avec l'état de l'art actuel et ayant un ratio risque/bénéfice important. L'objectif est d'arriver à une preuve de concept en vue de développer une technologie sur le long-terme ayant un impact positif sur l'économie et la société européenne.

EIC Pathfinder Challenges

- **Pour qui** : tout chercheur, sans restriction d'âge ou de statut.
- **Montant** : 4 M€.
- **Règles d'éligibilité** : plusieurs possibilités : mono-bénéficiaire, c'est-à-dire porté par une entité légale issue d'un pays (Etat membre ou pays associé) OU consortium de deux entités issues de deux pays différents (Etats membres ou pays associés à Horizon Europe) OU la règle classique du consortium composé de minimum 3 entités issues de 3 Etats membres ou pays associés.
- **Objectif** : financer des projets en rupture avec l'état de l'art actuel et ayant un ratio risque/bénéfice important. L'objectif est d'arriver à une preuve de concept répondant aux challenges technologiques identifiés comme prioritaires par l'Europe.



**L'INSERM VOUS
ACCOMPAGNE**

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?



MONTER UN PROJET EUROPÉEN

L'Inserm

L'Inserm accompagne ses chercheuses et chercheurs qui souhaitent répondre à un appel à projet européen. Afin d'identifier un appel en adéquation avec son projets, de s'informer sur les règles de participation et sur le montage budgétaire et de bénéficier de conseils de rédaction ou d'une relecture, les chercheurs des structures labellisées Inserm peuvent bénéficier du soutien de la cellule Europe du siège, des délégations régionales ainsi que d'Inserm Transfert, la filiale de l'Institut.

La cellule Europe du siège

La cellule Europe rassemble les différents départements du siège pour suivre, analyser et promouvoir les instruments du programme Horizon Europe. Elle a également pour rôle d'inciter et d'accompagner les chercheurs à l'échelle nationale. Elle est composée d'un référent pour chacun des instruments auxquels les équipes de l'Inserm participent le plus.

La cellule Europe est le point d'entrée pour toute information sur les financements proposés par l'Union européenne. Si vous n'avez pas encore identifié l'instrument adapté à votre projet ou pour toute question d'ordre général sur Horizon Europe, contactez :

horizon.europe@inserm.fr

Les correspondants Europe des délégations régionales

Un correspondant Europe est présent dans chaque délégation. Ses missions sont les suivantes :

- **informer** sur les appels ;
- **accompagner** dans le montage budgétaire et la soumission de dossier de candidature ;
- **assurer la gestion** contractuelle administrative et financière des projets sélectionnés.

Il est en contact à la fois avec les gestionnaires financiers, RH et juridiques de votre délégation ainsi qu'avec les différents membres de la cellule Europe du siège et les correspondants Europe des autres délégations. Prévenez-le au plus tôt lorsque vous avez décidé de déposer un projet (que ce soit en tant que coordinateur, bénéficiaire ou partenaire).

Retrouver la liste des correspondants Europe des différentes délégations régionales sur le site [Inserm pro](http://inserm.pro).

Cellule Europe du siege de l'Inserm

Appels ERC : cellule-erc.siege@inserm.fr

Appels AMSC : morgane.bureau@inserm.fr

Appels EIC Pathfinder : geraldine.camilleri@inserm.fr

Cluster Health, IHI, EU-Africa Global Health : sophie.decamps@inserm.fr

Légal et financier : marion.di-maria@inserm.fr

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT



Vous cherchez un financement pour votre projet

- Contactez la cellule Europe du siège et/ou le correspondant Europe de votre délégation régionale qui vous proposeront un entretien personnalisé en commun. Ils possèdent une vision globale des appels à projets au niveau européen et pourront vous orienter vers l'instrument adapté à votre projet.
- Participez aux événements d'information et ateliers dédiés aux financements européens organisés tout au long de l'année par l'Inserm.
- Retrouvez toutes les informations à ce sujet dans la lettre de l'Inserm et les actualités d'Inserm Pro

Vous avez identifié un appel à projets particulier

Vérifiez avec la cellule Europe et le correspondant Europe de votre délégation régionale l'adéquation de votre projet avec la ligne d'appel identifiée. Ils vous détailleront les attentes de la Commission européenne, la philosophie et les règles de participation à l'instrument ainsi que les critères d'évaluation. Ils pourront aussi :

- Répondre à vos questions lors d'entretiens téléphoniques et/ou de rendez-vous individuels

- Fournir des statistiques sur les programmes (taux de succès, participation France/Europe, ...)
- Mettre en place un accompagnement dédié en fonction de l'appel à projets.

Vous avez besoin d'aide pour monter un projet

- Pour le programme ERC : le référent de la cellule Europe du siège vous aide à construire la partie B1 (résumé du projet, CV, etc.) de votre proposition de projet. Il organise également des oraux blancs en lien avec l'alliance Aviesan.
- Pour le programme AMSC : le référent de la cellule Europe du siège vous conseille dans la construction de vos projets et peut relire vos propositions.
- Votre délégation régionale vous apporte un soutien spécifique pour la partie administrative et le montage du budget (RH, équipement, frais de missions ...).
- Dans le cas d'une coordination de projet collaboratif, l'Inserm et sa filiale privée Inserm Transfert peuvent mettre à votre disposition un chef de projet dédié pour vous aider dans les différentes étapes du montage (coordination des tâches administratives, planification, relecture et conseils, ...).



PROCEDURE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROJETS À COORDINATION INSERM

Une procédure avec notre filiale, Inserm Transfert, permet aux chercheuses et aux chercheurs des équipes Inserm de bénéficier d'une aide personnalisée pour le montage d'un projet européen collaboratif en coordination dont la gestion est assurée par l'Inserm.

Le département Financement de la recherche collaborative d'Inserm Transfert fournit une prestation de montage et de négociation par des chefs de projets experts en la matière. L'Inserm prend en charge financièrement cette prestation selon les conditions décrites ci-dessous.

Critères d'éligibilité :

Cette aide au montage est ouverte aux :

- projets à coordination Inserm
- appels à projets Horizon Europe avec au minimum deux participants :
 - ▶ ERC PoC et ERC Synergy
 - ▶ MSCA Doctoral Networks (DN)
 - ▶ MSCA Staff Exchanges (SE)
 - ▶ Cluster santé
 - ▶ Partenariat IHI et EU-Africa Global Health
 - ▶ Mission cancer
 - ▶ Clusters thématiques du pilier 2
 - ▶ EIC Pathfinder Open et Challenges (si collaboratif)

Attention toutefois, cette aide n'est pas disponible pour :

- projets coordonnés par une autre institution que l'Inserm
- financeurs autres que la Commission européenne (fondations, associations de patients, ERA-NETS...)
- projets individuels

Les missions du chef de projet Inserm Transfert sont les suivantes :

Conseiller

- faisabilité du projet par rapport à l'appel à projets
- sélection des partenaires
- budget (établissement et équilibre)
- diffusion et exploitation stratégique
- risques et plan d'urgence

Structurer

- planification du montage
- structuration du plan de travail
- contribution à la rédaction de la gouvernance, de l'impact et de la communication

Organiser

- collecte et vérification des données administratives et du budget
- organisation de réunions du consortium
- soumission en ligne
- établissement d'un accord de confidentialité



LES ETAPES D'UN DEPOT DE PROJET EUROPEEN

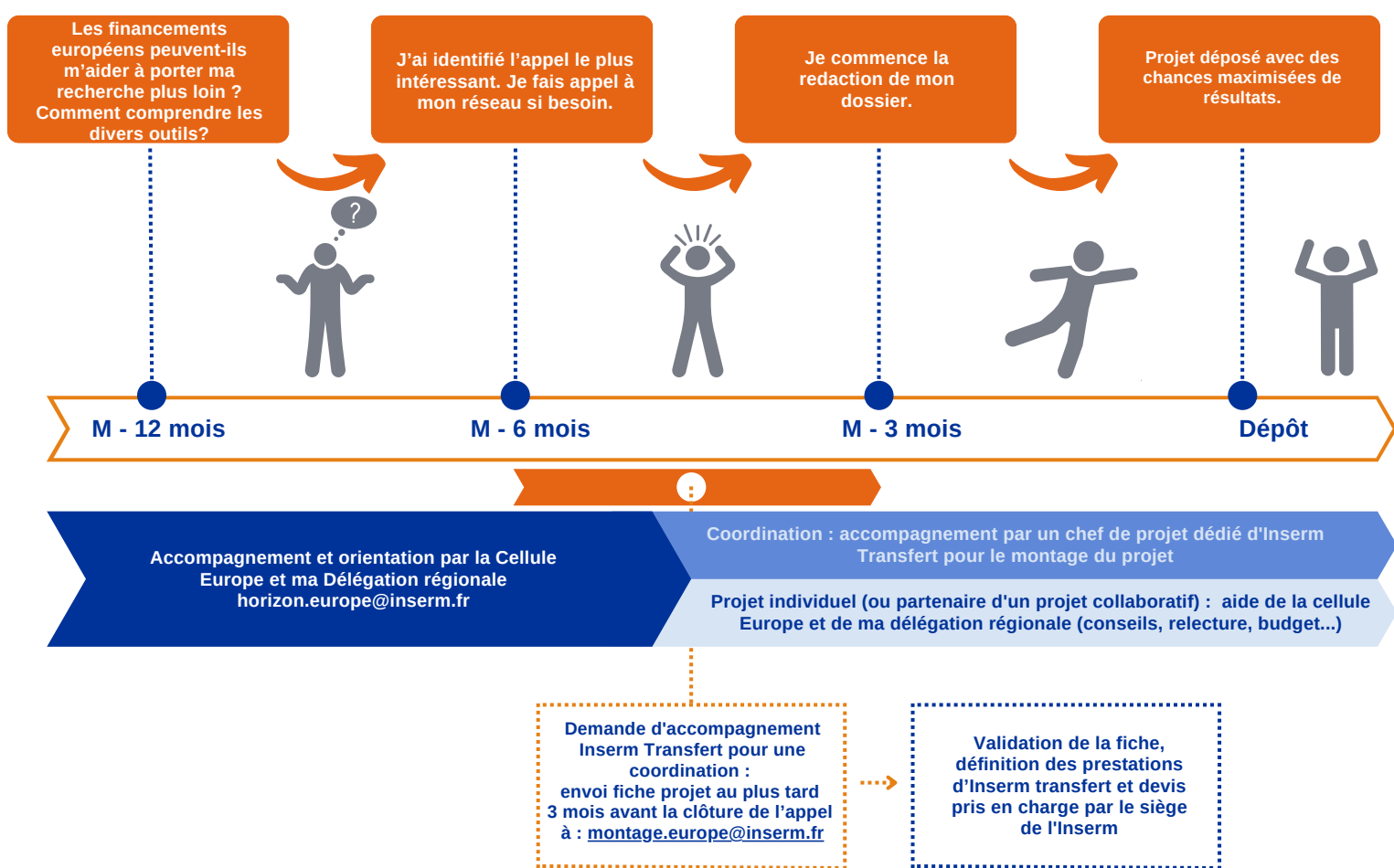
Il est recommandé, en général, de commencer à travailler sur un projet au moins 6 mois avant la date limite de soumission pour définir ses objectifs, son architecture globale et, dans le cas d'un projet collaboratif, de constituer son consortium et de déterminer le rôle de chacun des partenaires. Il est ensuite conseillé de débiter la rédaction du dossier environ 3 mois avant la date limite de soumission.

La cellule Europe de l'Inserm, en lien avec votre délégation régionale, vous accompagne dans le choix de l'appel et la définition de votre projet. Votre délégation régionale vous accompagne dans le montage financier et administratif du projet.

Dans le cas d'un projet individuel, la cellule Europe vous conseille dans la construction de votre projet et propose des relectures de tout ou partie du dossier.

Dans le cas d'une coordination de projet collaboratif, vous pouvez demander l'aide au montage par Inserm Transfert en contactant montage.europe@inserm.fr.

L'adéquation de votre projet à l'appel ciblé ainsi que sa faisabilité seront évaluées sur la base d'une fiche projet à renseigner par le porteur au maximum trois mois avant la date limite de soumission.



A decorative horizontal band across the middle of the page, featuring a repeating pattern of light blue scientific and educational icons. These icons include DNA double helices, microscopes, test tubes, lightbulbs, charts, and various laboratory equipment.

LISTE DES ABREVIATIONS COURANTES



LISTE DES ABREVIATIONS COURANTES

AC - Associated country(-ies) / Pays associés au programme cadre Horizon Europe

AMSC/MSCA - Actions Marie Skłodowska-Curie/Marie Skłodowska-Curie Actions

AP/PA - Associated Partner / Partenaires associés

CCC - Country Correction Coefficients

CDP - Career Development Plan

CA - Consortium Agreement/ Accord de consortium

CE/EC - Commission européenne / European Commission

COFUND - Action MSCA COFUND de co-financement de programmes (post-)doctoraux

CSA - Coordination and Support Action

DMP - Data Management Plan / Plan de gestion des données

DN - Doctoral Networks

DN-ID/DN-JD - Doctoral Networks - Industrial Doctorates/Doctoral Networks - Joint Doctorates

EER/ERA - Espace Européen de la Recherche/ European Research Area

EDCTP3 - European and Developing Countries Clinical Trials Partnership

EIC - European Innovation Council

EM/MS - Etat membre/Member State

EPF - European Postdoctoral Fellowship

ER - Experienced researcher

ERA-NET - European Research Area Network

ERC - European Research Council

RCEA - European Research Council Executive Agency

ESFRI - European Science Forum on Research Infrastructures

ESR - Early-stage researcher

ESRI - Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

FAIR - Findable, Accessible, Interoperable, Reusable

GA - Grant Agreement / Convention de subvention

GfA - Guide for applicant

GPF - Global Postdoctoral Fellowship

H2020 - Horizon 2020, 8ème PCRI

HEU/HE - Horizon Europe, 9ème PCRI

HRS4R - Human Resources Strategy for Researchers/ Stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (Label)

LISTE DES ABBREVIATIONS COURANTES

IA - Innovation Action

IERO - International European Research Organisation

IF - Individual Fellowship

IHI - Innovative Health Initiative

IRP - Individual Research Project/ Projet individuel de recherche

JPI - Joint Programming Initiative

JRC - Joint Research Centre

MCAA - Marie Curie Alumni Association

MESRI - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

ODD/SDG - Objectifs du Développement Durable/ Sustainable Development Goals

PA/AC - Pays Associé/Associated Country

PCN/NCP - Point de Contact National / National Contact Point

PCRI - Programme Cadre pour le Recherche et l'Innovation

PF - Postdoctoral Fellowships

PME/SME - Petites et Moyennes Entreprises/ Small and medium-sized enterprises

REA - Research Executive Agency

RIA - Research and Innovation Action

RISE - Research and Innovation Staff Exchanges

SE - Staff Exchanges

TMA - Training and Mobility Actions

TRL - Technology Readiness Level

UE - Union Européenne

WP - Work programme ou Work package (tout dépend du contexte)

